



# Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur le projet d'agrandissement du Parc marin Saguenay-St-Laurent

Québec, le 21 novembre 2024

Préparé par : Charles-Hubert Déry & Laurence Déry, propriétaires de l'Île aux Pomes

---

## Mise en contexte

Situé à la croisée des eaux douces du fjord du Saguenay et des eaux salées du fleuve Saint-Laurent, le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent (PMSSL) est une aire marine protégée couvrant 1 245 km<sup>2</sup>. Le 10 mars 2023, Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, et Benoit Charette, ministre de l'Environnement du Québec, ont annoncé leur intention commune d'agrandir le PMSSL. Cet élargissement vise à renforcer la protection de la biodiversité et à mettre en valeur des portions supplémentaires du Saint-Laurent et de la rivière Saguenay.

Le projet d'agrandissement inclurait l'ensemble de l'estuaire du Saint-Laurent, un des plus vastes et profonds au monde, avec une extension jusqu'à la rive sud du fleuve, de Saint-Jean-Port-Joli au parc national du Bic, et un prolongement sur la rive nord, de Petite-Rivière-Saint-François à Longue-Rive. Dans ce contexte, l'Île aux Pomes et ses territoires adjacents — comprenant six îlots et un banc de sable —, qui bénéficient depuis 2004 du statut de réserve naturelle en milieu privé, se retrouveraient enclavés dans les limites du parc marin.

L'Île aux Pomes est reconnue pour sa contribution exceptionnelle à la biodiversité de l'estuaire. Cependant, son statut de réserve naturelle en milieu privé, combiné aux efforts soutenus de la "Société de protection et d'aménagement de l'Île aux Pomes" (SPAIAP), soulève l'importance de préserver son autonomie de gestion. Il est essentiel que le projet d'agrandissement du PMSSL respecte les caractéristiques uniques de cette réserve naturelle et entoure ce territoire sans empiéter sur sa structure actuelle.

Ce mémoire reflète les réflexions et propositions liées à la conservation et à la mise en valeur de l'Île aux Pomes dans le cadre du développement du PMSSL.

---

## Un peu d'histoire : l'évolution de l'Île aux Pomes

### Une île reconnue depuis des siècles

L'Île aux Pomes est mentionnée dès 1756 dans les écrits du Général Louis-Joseph de Montcalm, qui décrit ses petits fruits rouges appréciés des peuples autochtones et des Canadiens pour leur goût délicat et leur usage en liqueur. À cette époque, l'île n'était qu'un lieu sauvage, habité uniquement par une flore particulière et des oiseaux marins.



### **Acquisition et préservation : 1927**

En 1927, face à l'intensité du braconnage lors de la nidification des canards, le Dr Stanislas Gaudreau achète l'île, encouragé par son beau-frère, le Dr David-Alexis Déry. Ces deux passionnés de nature et de sciences entreprennent de protéger ce milieu unique.

Déry, cofondateur de la Société Provancher en 1920, consacre ses efforts à la diffusion des connaissances en histoire naturelle et à la protection de la faune ailée des îles environnantes. Cette période marque également l'émergence d'initiatives pour étudier la biologie marine dans le Saint-Laurent, notamment la création de la Station biologique du Saint-Laurent en 1931, où le Frère Marie-Victorin réalise des études sur la flore de l'île.

### **Dégradation et revitalisation : 1950-1980**

Dans les années 1950, l'île subit une dégradation importante due à la surpopulation de goélands et de cormorans. Ces oiseaux, attirés par les résidus de pêche dans l'estuaire, endommagent la végétation et compromettent la nidification des canards eiders.

En 1980, Gaston Déry, fils de Stanislas Déry et ingénieur forestier, devient propriétaire de l'Île aux Pommes. Constatant l'ampleur des dommages, il élabore un plan ambitieux de restauration écologique. Ses interventions incluent :

- Un brûlage contrôlé pour revitaliser le sol ;
- L'introduction d'arbustes indigènes pour recréer un habitat favorable aux eiders ;
- La lutte contre les effets destructeurs des excréments de cormorans.

Grâce à son expertise et au soutien de partenaires comme Canards Illimités et le Service canadien de la faune, Gaston transforme l'île en un refuge pour la biodiversité.

### **Un laboratoire à ciel ouvert**

Depuis le début des années 2000, l'île devient un site d'étude privilégié pour les biologistes et scientifiques. Des recherches annuelles sur les populations d'eiders et d'autres oiseaux marins permettent d'élaborer des stratégies de gestion durable à l'échelle continentale.

### **Reconnaissance et statut de réserve naturelle : 2004**

L'Île aux Pommes obtient en 2004 le statut de réserve naturelle en milieu privé, une première pour une île de l'estuaire du Saint-Laurent. Ce statut garantit sa protection à perpétuité, encadrant les activités humaines pour préserver la nidification des eiders et la diversité écologique de l'île.

### **Reconnaisances exceptionnelles**

Les efforts remarquables de Gaston Déry pour la préservation et la mise en valeur de l'Île aux Pommes ont été salués par plusieurs distinctions prestigieuses :



- **Phénix de l'environnement (2007)** : Le Gouvernement du Québec lui décerne cette distinction, la plus haute en matière d'environnement, pour la protection, la restauration et la mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité.
- **Ordre du Canada (2018)** : Gaston Déry est nommé membre de cet ordre pour sa contribution exceptionnelle à la biodiversité de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, notamment grâce à la revitalisation et au statut de réserve naturelle de l'île.
- **Ordre national du Québec (2020)** : Gaston est nommé chevalier pour ses actions en faveur de la protection des forêts du Québec et son implication dans diverses organisations environnementales. Il est également choisi pour promouvoir les valeurs de cet ordre prestigieux.
- **Prix Harfang des neiges (2024)** : Lauréat dans la catégorie "Innovation en région", Gaston est reconnu pour son dévouement familial de plus de 40 ans à la préservation de la faune et à la mise en valeur de l'île aux Pommes, un joyau naturel de l'estuaire du Saint-Laurent.

### Les défis des changements climatiques : aujourd'hui

Ces dernières années, l'île aux Pommes fait face aux impacts des changements climatiques : sécheresses affectant la végétation, apparition d'espèces invasives comme les rats musqués et les renards, et pression accrue sur les habitats naturels. Grâce à des initiatives récentes, notamment des projets financés par la Fondation de la faune du Québec, des travaux sont menés pour restaurer le couvert végétal et maintenir l'équilibre écologique.

### Un modèle de conservation durable

Aujourd'hui, l'île aux Pommes est reconnue comme un exemple de gestion environnementale réussie. Avec une colonie de 3 800 eiders femelles et plus de 140 espèces d'oiseaux recensées, elle continue de jouer un rôle clé dans la biodiversité de l'estuaire du Saint-Laurent, tout en inspirant les initiatives de conservation à travers le Québec et au-delà.

---

## Un parc marin agrandi

### Préoccupation : Préserver l'intégrité de la réserve naturelle privée

L'agrandissement du Parc marin Saguenay–Saint-Laurent (PMSSL) ne devrait pas inclure l'ensemble du territoire défini comme l'île aux Pommes, mais plutôt l'entourer. En effet, l'île aux Pommes bénéficie depuis 2004 d'un statut de réserve naturelle en milieu privé, reconnu à perpétuité en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel. Ce statut protège déjà l'île tout en permettant une gestion adaptée et spécialisée pour répondre aux besoins de son écosystème unique.

L'île aux Pommes comprend plusieurs éléments :

- L'île principale ;



- Six îlots adjacents, dont l'îlet Déry d'en Haut, l'îlet Déry d'en Bas, le Rocher aux Cormorans et le Rocher du Bout d'en Bas ;
- Un banc de sable accessible à marée basse.

Ce territoire constitue un ensemble écologiquement précieux, où des mesures spécifiques de gestion et de conservation sont mises en œuvre depuis des décennies pour protéger la faune et la flore locales.

#### **Proposition :**

Pour respecter le statut de réserve naturelle en milieu privé et maintenir les efforts de conservation déjà établis :

- **Le PMSSL devrait entourer le territoire de l'Île aux Pommes et ses composantes, sans l'intégrer directement dans ses limites.**
- **Les modalités de protection de la réserve naturelle devraient être reconnues et respectées dans le cadre de l'agrandissement du parc marin.**

Cette approche garantirait la continuité des actions spécifiques à la conservation de l'île, tout en préservant son statut juridique distinct en tant que réserve naturelle privée. Cela permettrait au PMSSL de bénéficier des retombées écologiques positives générées par l'Île aux Pommes tout en respectant son cadre unique de gestion et de protection.

---

## **Une île qui contribue grandement au PMSSL**

### **Proposition : Contribution financière du PMSSL à la "Société de protection et d'aménagement de l'Île aux Pommes" (SPAIP)**

La "Société de protection et d'aménagement de l'Île aux Pommes" (SPAIP) joue un rôle clé dans la gestion durable et la protection de l'Île aux Pommes et de ses îlots et banc de sable. Grâce à ses initiatives, ce territoire est devenu un modèle de biodiversité et un refuge essentiel pour des espèces aviaires et marines. Cependant, la gestion de ces écosystèmes exige des ressources financières et opérationnelles importantes. Une collaboration entre le PMSSL et la SPAIP permettrait de maximiser les résultats en faveur de la conservation.

#### **Justifications :**

##### **1. Rôle essentiel dans la biodiversité du PMSSL**

L'Île aux Pommes et ses îlots adjacents contribuent directement à la biodiversité globale du PMSSL. Les actions de la SPAIP, telles que le maintien des habitats pour les canards eiders et la lutte contre les espèces envahissantes, soutiennent les objectifs de protection du parc marin.

##### **2. Un laboratoire de recherche et de conservation unique**



L'Île aux Pommes agit comme un laboratoire à ciel ouvert, où des études scientifiques, notamment sur les oiseaux marins et leur habitat, enrichissent les connaissances nécessaires pour une gestion durable de la faune dans l'ensemble du Saint-Laurent.

### 3. Des retombées pour le bien public

Les efforts de la SPAIAP profitent non seulement au territoire qu'elle protège, mais également à l'ensemble de la région de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, en renforçant les écosystèmes qui font la richesse écologique et touristique du PMSSL.

#### Proposition de mécanisme de contribution financière :

##### 1. Création d'un fonds dédié

Le PMSSL pourrait établir un fonds dédié aux initiatives locales de conservation et d'aménagement écologique. Ce fonds serait accessible aux organismes comme la SPAIAP, qui contribuent directement à la mission de protection du parc marin.

##### 2. Subventions annuelles

Une subvention annuelle pourrait être attribuée à la SPAIAP pour financer :

- Le suivi de la biodiversité (monitoring, gestion des prédateurs, etc.) ;
- La restauration des habitats naturels ;
- Les projets de recherche scientifique, en partenariat avec des institutions reconnues.

##### 3. Partenariats pour des projets spécifiques

Le PMSSL pourrait collaborer avec la SPAIAP sur des projets ponctuels, tels que :

- La gestion des espèces envahissantes (rats musqués, renards) ;
- L'installation et l'entretien d'infrastructures et équipement, pour faciliter la recherche et la conservation ;
- La sensibilisation du public à l'importance de la biodiversité dans le parc.

##### 4. Mise en valeur des retombées écologiques

En intégrant les résultats des initiatives de la SPAIAP dans ses rapports et communications, le PMSSL mettrait en lumière les bénéfices concrets de ce partenariat pour l'ensemble du parc.

#### Avantages pour le PMSSL :

- **Renforcement de l'impact écologique** : En soutenant un modèle de gestion éprouvé, le PMSSL optimise ses efforts pour préserver la biodiversité.



- **Synergies locales** : Cette collaboration valorise les initiatives locales tout en intégrant leurs résultats dans la stratégie globale du parc marin.
- **Efficacité accrue** : En soutenant des actions déjà bien établies, le PMSSL maximise les résultats sans dupliquer les efforts.

En conclusion, une contribution financière structurée et régulière du PMSSL à la SPAIAP offrirait un levier puissant pour renforcer la conservation de l'estuaire du Saint-Laurent, en consolidant des actions concrètes déjà reconnues pour leur efficacité et leur impact positif sur la biodiversité.

---

## Conclusion

L'Île aux Pommes, véritable sanctuaire de biodiversité, incarne un pilier essentiel de l'équilibre écologique de l'estuaire du Saint-Laurent et contribue directement aux objectifs du PMSSL. Grâce à son statut de réserve naturelle en milieu privé et aux efforts soutenus de la Société de protection et d'aménagement de l'Île aux Pommes (SPAIAP), ce joyau naturel allie conservation, recherche scientifique et gestion durable. Il est crucial de continuer à protéger cet écosystème unique, tout en reconnaissant son rôle irremplaçable dans la préservation de la biodiversité régionale et l'enrichissement du patrimoine écologique collectif et en respectant les droits de propriété.

---

Charles-Hubert Déry

---

Laurence Déry